



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N° 182 avril-mai 2020

Un courrier «spécial»
qui vous invite à...

RESTER CHEZ VOUS !



Dans ce numéro

Depuis le 30 mars... À ce jour	P. 3
Janvier et février - Echos de nos activités	P. 5
Quelques mots des activités que nous avons prévu de vous présenter en avril, mai et juin 2020	P. 6
Nos prochains « Les Lundis du préau »	P. 9
Quelques objets introuvables MAIS qui seraient bien utiles dans cette période de confinement	P.10
Souvenir du premier « Les Lundis du Préau » organisé en juillet 2012 ! - Détente : retrouvez le dicton ou le proverbe	P. 12
Un message d'espoir pour demain	P. 13
Un quiz laïque : pourquoi pas ?	P. 14
Des nouvelles de l'atelier d'art floral...	P. 17
Bonne nouvelle	P. 17
Quand c'est non c'est non - Jeanne Cherhal	P. 18
Réponses : les dictons ou les proverbes	P. 19
Réponses au quiz Laïcité	P. 20
Un courrier Laïque qui vous invite... à rester chez vous	P. 24

Accueil – Sophie Bultot 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact président Yvan Nicaise : 0478/392796

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2020

La cotisation annuelle est fixée à **15 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2020

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Depuis le 30 mars... À ce jour

Chers membres,
Dans un mail que, malheureusement, je ne savais qu'adresser à nos membres connectés (un envoi postal étant assez coûteux), j'écrivais notamment ce qui suit.
Personne ne pouvait imaginer que le monde allait connaître une crise sanitaire d'une telle importance.

Bien sûr, les personnes qui suivent journallement les actualités mondiales connaissent et suivent autant les événements agréables que les conflits, catastrophes naturelles, problèmes écologiques, la pauvreté, les épidémies... qui se déroulent chaque jour sur la planète et qui nous apparaissent coutumiers. Cela nous émeut, nous scandalise, nous révolte, nous engage à défendre certaines causes.

Parfois, nous participons à des manifs, des rassemblements de soutien. Nous organisons des soirées Amnesty international. Chacun participe financièrement, selon ses moyens à CAP 48, à l'opération 11.11.11, à Télévie, à la ligue Braille,

...

Individuellement, nous soutenons les Restos du cœur, participons à des collectes de nourriture, de vêtements, ...

Mais ce que nous vivons actuellement n'a pas de commune mesure.

Nous sommes au-delà des actions classiques car nous sommes face à un ennemi inconnu, imprévisible, caché au coin de chaque rue, niché sur une poignée de porte ou dans une poignée de mains, voire dans le souffle d'une personne qui nous est chère.

Les multiples façons de manifester notre amitié ou notre solidarité sont complètement bouleversées.

Heureusement, l'homme ne manque pas d'imagination et la débrouille affective et la solidarité concrète ou virtuelle prennent des formes inattendues.

Notre Maison de la Laïcité est, comme tous les lieux publics, fermée et nos activités suspendues jusqu'à...

Néanmoins, notre numéro de téléphone 064.44.23.26 est toujours accessible mais dévié vers moi.

A ce jour, je n'ai aucune info venant de nos membres ou de leur famille proche qui serait source d'inquiétude. J'ose espérer que c'est bien ainsi. Mais surtout n'hésitez pas à téléphoner pour donner de vos nouvelles.

J'ajouterai que :

Outre les terribles conséquences du Covid-19, nous espérons tous que la pandémie et le confinement qui en est le corollaire indispensable prendront fin avec le respect de la santé de chacun et non à son détriment.

Cette absence de rencontres, d'échanges, de décisions et d'actions concrètes nous aura marqué mais ce fut aussi l'occasion de mesurer que les petits tracas de la vie, d'organisation, voire de relations sont futiles par rapport à la situation que nous vivons.

Demain, il faudra reprendre notre route qui ne sera plus comme avant.

Il faudra donner ou redonner à la solidarité, à l'amitié, à la convivialité ce que les laïques ont toujours souhaité.

Il faudra retrouver ou recréer une vie relationnelle qui, je l'espère, saura tenir compte de ces jours, semaines et mois de combat pour la vie, avec ses échecs, ses manquements, ses incohérences, ses conneries, ses incivilités mais aussi et surtout ses dépassements de soi, ses multiples preuves de courage et d'abnégation, ses actes que je qualifierai d'héroïques.

Cet héroïsme ne sera pas reconnu ni sanctifié par la distribution de diplômes, médailles ou exvotos et c'est bien ainsi.

La véritable reconnaissance devrait l'être dans les mesures qui doivent être prises par les tenants du pouvoir politique et économique pour que « Plus jamais ça » ne soit pas que fausses promesses et illusions perdues.

Cela dépendra aussi de la volonté et de la mobilisation des citoyens qui, malheureusement, après que les situations dramatiques sont passées, reprennent souvent le train-train quotidien, occultant consciemment ou non, que demain pourrait être pire qu'aujourd'hui.

Notre Maison de la Laïcité a certainement un rôle à jouer dans cette volonté de conscientisation et de maintien d'un état de vigilance, voire d'engagement pour certains.

C'est cela aussi l'éducation permanente !

Entretemps, portez-vous bien, soignez-vous bien si nécessaire et rendez-vous dès que possible.

**Yvan Nicaise,
Président**



Janvier et février Echos de nos activités

Voici quelques photos-souvenirs des activités organisées avant le confinement.

Dimanche 2 février - Repas au profit de la Fête Laïque de la Jeunesse 2020 (FLJ)



Chaque année, nous organisons un repas dont le bénéfice est consacré à la cette fête qui devait se dérouler le samedi 27 juin.

Bien entendu, elle n'aura pas lieu et le comité FLJ s'interroge sur le report, d'autant plus que les enfants de 6ème primaire concernés seront passés dans le secondaire.

Soumonce générale du dimanche 16 février Super ambiance habituelle



Contrairement à d'autres communes, nous avons pu partager ces moments musicaux chers à notre folklore régional, prélude au Feureu qui s'est déroulé 15 jours plus tard comme de coutume.

Nous pensons déjà à 2021.... Tambour !



Repas et animation des « Lundis du préau » du 9 mars



Nous n’imaginions pas que notre repas mensuel du lundi serait la dernière occasion de partager ce moment de convivialité avant le confinement. Après le moules-frites annuel, nous avons « poussé la chansonnette » dans un karaoké collectif dont les paroles étaient puisées dans le chansonnier préparé par notre président inspiré par le repas d’entre les fêtes de décembre 2019 mais complété par des chansons d’espoir.

Chanter ensemble, c’est renouer avec un mode d’expression qui libère des émotions, porte à la réflexion, transmet un message, marque une identité, suscite ou soutient des actions revendicatrices, ou simplement nous fait rêver.

C’est aussi une importante motivation

pour se rencontrer, échanger, profiter de moments de vie riches en convivialité. Une après-midi à refaire... plus tard.

Quelques mots des activités que nous avons prévu de vous présenter en avril, mai et juin 2020

Vous connaissez la volonté de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz de vous présenter des activités variées durant toute l’année.

A défaut d’avoir pu nous rencontrer durant ces mois de confinement, nous vous présentons d’une manière succincte ce que nous avons la ferme intention de reprogrammer dans des temps que nous espérons meilleurs.





Était prévu le vendredi 20 mars à 19h
« Le carnaval et ses 26 airs de gilles »

Cette conférence, présentée par G r me Denayer, trompettiste et chef de musique dans les principaux carnivals de notre r gion, est illustr e de diapositives et d'une partie musicale anim e par plusieurs musiciens. Pr vue en p riode de carnaval, elle pourra l' tre... en pr paration du prochain !

Entr e gratuite

Etait pr vu le vendredi 17 avril   19h
« C'est vrai, puisque c'est dans les m dias ! »

Comment garantir une information journalistique  thique et responsable ?



L'objectif de cette conf rence, pr sent e par Muriel Hanot, secr taire g n rale du Conseil de d ontologie journalistique (CDJ), est de s'interroger sur « L'information journalistique reste-t-elle  thique et responsable face au virage num rique,   l'instantan it  et l'urgence de l'actualit  ? ».

Un fonctionnement correct des m dias et de l'information implique une bonne expression d mocratique o  la libert  d'expression est garantie mais aussi o  une information de qualit  est omnipr sente dans la soci t .

Entr e gratuite

 tait pr vu le mercredi 29 avril   19h
Conf rence- d bat « Belgique : stop ou encore ? »



Marc Sirlereau (RTBF), Antonio Solimando (RTL) et un politologue (  d terminer) pr voient de d battre des risques inh rents   la mont e en puissance du nationalisme et de l'extr me droite en Flandre par



rapport à la démocratie et aux libertés fondamentales défendues par la laïcité. Bruxelles et le sud du pays sont-ils, pour autant, à l'abri des courants antidémocratiques en général ?

Finalement, ce pays a-t-il encore un sens pour les peuples qui le composent ?

Entrée gratuite

Étaient prévus le vendredi 8 mai à 19h
« Les migrants sur la route de l'Europe »
et « Un prof au pays des migrants »



Nous devons projeter la vidéo « **Les migrants sur la route de l'Europe** » réalisée par des étudiants de l'Athénée de Morlanwelz et récompensée à Bucarest lors d'un concours international.

A partir de leurs racines et d'aujourd'hui, les étudiants ont imaginé les migrations du futur. Madame Mathieu, professeur d'italien et initiatrice de cette vidéo devait la commenter.

« **Un prof au pays des migrants** » : Manu Persichetti, Professeur enseignant dans une classe spéciale dite « passerelle », destinée à la scolarité d'élèves candidats réfugiés, devait nous parler de son vécu quotidien, des difficultés rencontrées mais aussi de la richesse et de la portée humanitaire qui se dégagent de cet enseignement particulier.

Entrée gratuite

Ciné-débat des Résistances

Trois films devaient être projetés.

Le 26 mars : « *Nos batailles* » de Guillaume Senez.

Le 7 mai : « *Foxtrot* » de Samuel Maoz.

Le 11 juin : « *Désobéissance* » de Sebastian Lelio.

Cs films ont été présentés dans le numéro 180 de janvier 2020.

Nos prochains « Les Lundis du préau »

Profitons de ce Courrier Laïque pour rappeler les objectifs de l'activité « Les Lundis du Préau » :

- Recréer ou maintenir des liens sociaux entre des personnes qui ont parfois peu l'occasion de se rencontrer ou qui ne peuvent participer aux activités en soirée.
- Mettre en évidence nos valeurs laïques en invitant les participants à nos diverses activités.

Projections, exposés, conférences, débats, chanteurs, musiciens ou groupe théâtral, ... animent ces après-midis qui se terminent par un goûter.

Chaque animation des *Lundis du Préau* est précédée d'un repas à prix modéré (un plat + un dessert) pour ceux qui le souhaitent. Elle permet également de récolter des fonds destinés à l'équipement de la Maison de la Laïcité et aux frais éventuels des conférences.

Nos prévisions d'animations de l'après-midi :



« *Barbara : aussi en Belgique* » par Dominique Patte

Peu de personnes savent que cette chanteuse a vécu en Belgique et que c'est, grâce à un récital donné à Bruxelles, en 1954, dans l'atelier du peintre Marcel Hastir, qu'elle enregistra son premier 78 tours. Mais sa vie en Belgique fut bien plus que cela.

Ce sera aussi l'occasion de découvrir des chansons inédites de son début de carrière.

Barbara disait d'ailleurs :

« C'est à Bruxelles que s'est faite et dé faite ma vie de femme. »



« *Les souvenirs* » un film de Jean-Paul Rouve

Ce film offre une représentation de la vie tout en finesse avec des dialogues savoureux et drôles.

Romain, un veilleur de nuit, aimerait plus que tout devenir écrivain. Mais sa grand-mère de 85 ans s'échappe de sa maison de retraite et son père de 65 ans, peu attentif à sa mère, débarque chez lui en catastrophe. Romain met tout en œuvre pour la retrouver.

Quelques objets introuvables MAIS qui seraient bien utiles dans cette période de confinement

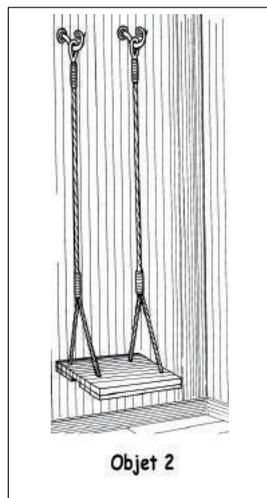
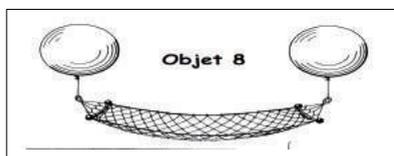
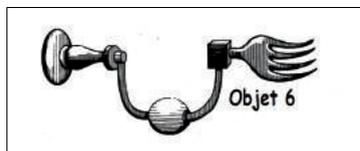
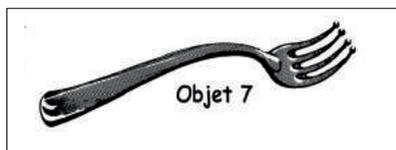
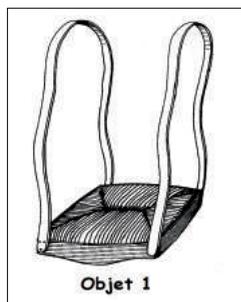
En 1982, je m'étais procuré l'ouvrage de Carelman* qui reprenait des centaines d'objets introuvables qui, à cette époque, me semblaient totalement inutiles, voire inutilisables. En rangeant ma bibliothèque, j'ai retrouvé ce livre et, stupéfait, je trouvé quelques objets qui pourraient être utiles dans cette période difficile. Je vous les propose en espérant que vous pourrez vous les procurer et les utiliser à bon escient.

Malheureusement, l'adresse des fournisseurs n'est pas indiquée dans l'ouvrage mais, si vous êtes un peu bricoleur, je vous invite à les fabriquer.

Notre Maison de la Laïcité est disposée à assurer la promotion de ces objets introuvables en ne prenant que 10 % de commission sur la vente.

Yvan Nicaise

(Au nom et sans l'accord du CA)



Objet 1 : chaise de marche : grâce aux bretelles, elle permet de se reposer en marchant.

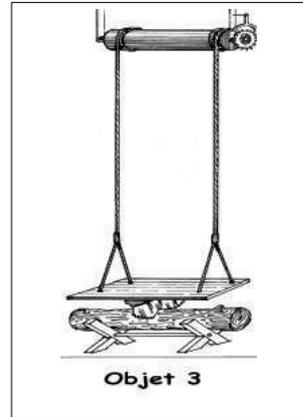
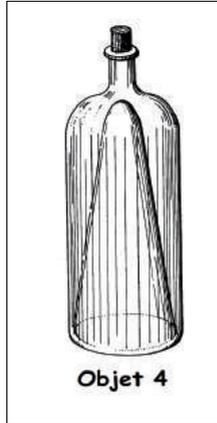
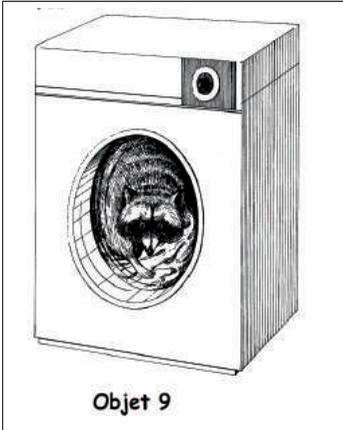
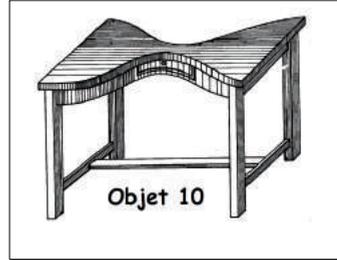
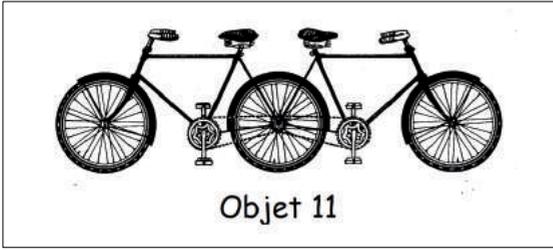
Objet 2 : balançoire d'appartement : s'adapte à n'importe quel mur.

Objet 5 : poêle très pratique pour faire sauter les crêpes.

Objet 6 : fourchette à spaghettis : peut servir aussi pour la choucroute.

Objet 7 : fourchette de sécurité : l'absence de pointes protège les petits enfants.

Objet 8 : hamac ballon : fini les poteaux, réglable en hauteur en fonction du gonflement des ballons.



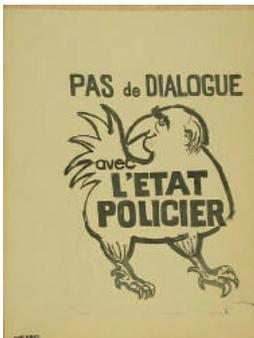
Objet 3 : scie-balançoire qui valorise le jeu de votre enfant grâce un système automatique, la balançoire descend à chaque passage de façon à scier la bûche.

Objet 4 : bouteille pour alcoolique en voie de désintoxication : cette bouteille a l'apparence d'un litre mais ne contient que la valeur d'un verre.

Objet 9 : machine à raton-laveur « retour à la nature » : ajouter quelque nourriture au linge et le raton – laveur, en cherchant les graines, nettoiera du même coup votre linge sans s'en apercevoir.

Objet 10 : table tête-à- tête : indispensable après le déconfinement.

Objet 11 : vélo Covid-19 : distance réglementaire respectée. Convient aussi aux couples en instance de divorce.



*Jacques Carelman a illustré ainsi divers ouvrages - les Mille et une nuits, les Fables de La Fontaine, des textes de Marcel Aymé, Pierre Dac... et a publié le catalogue des timbres-poste introuvables.

Il a également créé des machines fantastiques inspirées par des œuvres de Cyrano de Bergerac, Raymond Roussel et d'Alfred Jarry. Il a aussi réalisé des décors et des costumes pour des spectacles dramatiques et lyriques. Il est aussi connu pour avoir réalisé la célèbre affiche sur mai 68.

Souvenir du premier « Les Lundis du Préau » organisé en juillet 2012 !

A la demande des habitués des « Les Lundis du Préau », nous avons organisé, pour la première fois, un repas-surprise de vacances suivi d'une animation inhabituelle qui a rencontré un succès inattendu.

Dans une ambiance détendue, les participants s'étaient affrontés dans des quiz musicaux mais aussi culturels à travers, notamment la recherche de citations ou de lieux de notre entité.

Conclusion de cette journée : il faudra « remettre le couvert » l'an prochain !
Depuis, nous avons perpétué chaque année cette réunion de vacances.

Espérons que nous nous retrouverons en juillet-août 2020 !

Détente : retrouvez le dicton ou le proverbe

En juillet 2013 et 2014, nous avons proposé aux participants un jeu entre trois équipes. La règle : retrouvez, grâce à trois mots se trouvant dans le proverbe ou la citation, la phrase complète.

Exemple : Tout à point

*Réponse : **Tout** vient à **point** à qui sait attendre.*

Les réponses se trouvent en page 19.

1. Un bœuf vole
2. Fait l'hirondelle
3. Elle se casse
4. Récolte le vent
5. Profite bien mal
6. Perd la chasse
7. Fait pas l'air
8. De pas fontaine
9. Jour à peine
10. Comme la guerre
11. Quelque bon malheur
12. Plus de tonneaux
13. Prendre les cornes
14. Avoué est moitié
15. Les avis changent
16. Pucés des chiens
17. Tant va l'eau
18. Pas la chandelle
19. Beau après
20. Le fleuve se lave
21. Je te dirai, dis-moi
22. Maître Dieu
23. Oreille affamée
24. Cœur impossible
25. Raison raisons
26. Malheur bonheur
27. Cœur des yeux
28. Impossible nul
29. Les grands maux
30. Pas du vinaigre
31. Ménage veut voyager

Un message d'espoir pour demain

La peur

*"On dit qu'avant d'entrer dans la mer,
une rivière tremble de peur.
Elle regarde en arrière le chemin qu'elle a parcouru,
depuis les sommets, les montagnes,
la longue route sinueuse qui traverse des forêts et des villages,
et voit devant elle un océan si vaste qu'y pénétrer ne paraît rien d'autre
que devoir disparaître à jamais.
Mais il n'y a pas d'autre moyen.
La rivière ne peut pas revenir en arrière.
Personne ne peut revenir en arrière.
Revenir en arrière est impossible dans l'existence.
La rivière a besoin de prendre le risque et d'entrer dans l'océan.
Ce n'est qu'en entrant dans l'océan que la peur disparaîtra,
parce que c'est alors seulement que la rivière saura
qu'il ne s'agit pas de disparaître dans l'océan,
mais de devenir océan. "*

Khalil Gibran

Khalil Gibran, né le 6 janvier 1883 à Bcharré (dans la moutassarifat du Mont-Liban) et mort le 10 avril 1931 à New York, est un poète libanais d'expression arabe et anglaise, et un artiste peintre. Il séjourna en Europe et passa la majeure partie de sa vie aux États-Unis.

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subside pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un quiz laïque : pourquoi pas ?

En consultant le site du CAL de liège, j'ai découvert un quiz présenté le 21 août 2019, lors du Solidaris Day à Flémalle. Il m'a aidé à concevoir celui je vous présente.

Il permet de tester quelques connaissances sur la vision laïque dans plusieurs domaines mais aussi sa place et ses orientations dans la société. Une occasion de nous resituer en tant que laïque. A faire découvrir aussi à vos ados qui ne mesurent pas toujours le sens de nos actions.

Bon amusement

Réponses en page 20.

1. La dictature est une forme de pouvoir politique d'extrême droite.
 - VRAI
 - FAUX
2. Le mouvement laïque existe aussi en Flandre. Mais quel est son nom ?
 - VOKA
 - UVV
 - KOPA K BANA
 - KAL
3. En Belgique, toute personne qui paie des impôts a le droit de vote.
 - VRAI
 - FAUX
4. En quelle année le flambeau est-il devenu le symbole du mouvement laïque ?
 - 1515
 - 1915
 - 1972
 - 2002
5. En France, depuis quelle année la laïcité est-elle inscrite dans la constitution ?
 - 1905
 - 1918
 - 2002
 - Elle n'y est pas plus qu'en Belgique
6. En Belgique, on parle de « séparation des pouvoirs », parce qu'il y a trois pouvoirs séparés qui permettent à l'Etat de fonctionner. Le pouvoir législatif vote les lois, le pouvoir exécutif exécute les lois... Mais quel est le troisième pouvoir ?
 - Le pouvoir royal
 - Le pouvoir judiciaire
 - Le pouvoir sénatorial
 - Le pouvoir ministériel

7. De quel ministère dépend le mouvement de la laïcité organisée en Belgique ?
- Ministère de l'Intérieur
 - Ministère des Affaires sociales
 - Secrétariat d'État des Cultes
 - Ministère de la Justice
8. Le mouvement laïque est un mouvement de francs-maçons.
- VRAI
 - FAUX
9. Le mouvement laïque a toujours défendu le projet de loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sous certaines conditions médicales. Mais en quelle année cette loi a-t-elle enfin été votée en Belgique ?
- 1948
 - 1985
 - 1990
 - 2000
10. Quel animal est habituellement associé au libre examen et à la Laïcité ?
- Le chat
 - La chauve-souris enragée
 - Le cheval
 - La chouette
11. La Fête de la Jeunesse Laïque est née pour « copier » les communions catholiques.
- VRAI
 - FAUX
12. En Belgique, toutes les écoles sont mixtes, par décret.
- VRAI
 - FAUX
13. En quelle année la Laïcité a-t-elle été reconnue au même titre que les cultes officiels en Belgique ?
- 1948
 - 1970
 - 1999
 - 2002
14. Quelle est la date du suffrage universel en Belgique ?
- 1918
 - 1940
 - 1948
 - 1958

15. Comment s'appelle un des sites les plus connus qui « dément/démonte » la plupart des rumeurs qui circulent sur Internet depuis de nombreuses années ?
- Web Killer
 - Hoaxbuster
 - Google
 - Le Gorafi
16. La grande majorité des « migrants » ne cherche pas à entrer en Europe. La plupart des populations déplacées le sont dans un périmètre très proche de leur pays d'origine.
- VRAI
 - FAUX
17. En Belgique, on a le droit de choisir son médecin en toute liberté.
- VRAI
 - FAUX
18. En Belgique l'IVG, l'Interruption Volontaire de Grossesse est légale.
- VRAI
 - FAUX
19. En Belgique, les principes religieux peuvent-ils être considérés comme une circonstance atténuante dans certains délits, ou certains crimes ?
- VRAI
 - FAUX
20. En Belgique, le système démocratique permet aux travailleurs de s'exprimer à travers un organisme de représentation. Comment s'appelle-t-il ?
- Le Comité d'Entreprise
 - Le Syndicat
 - Le Conseil des Jedi
21. Etre croyant et laïque, est-ce possible ?
- VRAI
 - FAUX
22. La Laïcité, c'est :
- Une forme de religion
 - Une idéologie
 - Un parti politique
 - La liberté d'adhérer librement à un courant de pensée
 - Une secte discrète
23. Pour les laïques, le libre examen, c'est :
- Le droit d'accepter ou de refuser des examens médicaux
 - Une méthode, un outil
 - Le droit, pour les étudiants, de choisir librement la date des examens
 - La liberté d'examiner les comptes de son association

Des nouvelles de l'atelier d'art floral...



Au moment où je vous écris, les autorités fédérales travaillent toujours à la mise en place d'un protocole de déconfinement progressif. Je ne peux donc vous affirmer avec certitude que notre atelier « Art Floral » pourra reprendre ses activités dès septembre.



Je suis sans doute comme vous, impatiente de vous retrouver et de pouvoir reprendre nos activités du jeudi. Il est évident que nous ne pourrons à nouveau nous réunir qu'une fois cette crise sanitaire passée et en prenant toutes les mesures qui visent à protéger notre santé.

D'ici là, prenez soin de vous et de votre famille.

Marie-Christine Cuchet



**Bonne
nouvelle**



Au moment de clôturer notre édition, notre permanente animatrice socio-culturelle Sophie a la grande joie de vous annoncer la naissance de Bastien ce 19 avril.

Quand c'est non c'est non

(Musique et paroles de Jeanne Cherhal)

Il était une fois, une fois ou mille
Une âme comme toi, une âme tranquille
Qui dans un désir violent et soudain
Voulu parvenir trop vite à ses fins

Avec la finesse qu'ont parfois les bêtes
Face à la princesse dis suis-je bête
Entre haut et bas souvent femme varie
Si elle se débat c'est pour mieux dire oui

Mais quand c'est non c'est non
Quand c'est non dommage
Range ton crayon ta plume sauvage
Quand c'est non c'est non
Quand c'est non mon vieux
Range ton bâton et place aux adieux

Mais quand c'est non c'est non
Quand c'est non dégage
Range ton crayon ta plume sauvage
Quand c'est non c'est non
Quand c'est non mon vieux
Range ton bâton et place aux adieux

Mais quand c'est non c'est non
Quand c'est non mon vieux
Range ton bâton et passe aux aveux
Mais quand c'est non...

Jeanne Cherhal, chanteuse française, a écrit et composé cette chanson sous la colère après l'affaire GSK (2014).

Dans cette période de confinement où la violence envers les femmes est en hausse, cette chanson reste malheureusement d'actualité.

Vous pouvez l'écouter sur Youtube <https://youtu.be/phH6BG3XiSw>
Cliquez sur La cigale.



Réponses : les dictons ou les proverbes

1. Qui vole un œuf vole un bœuf.
2. Une hirondelle ne fait pas le printemps.
3. Tant va la cruche l'eau qu'à la fin elle se casse.
4. Qui sème le vent récolte la tempête (bible).
5. Bien mal acquis ne profite jamais (bible).
6. Qui va à la chasse perd sa place (bible).
7. L'air ne fait pas la chanson.
8. Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.
9. A chaque jour suffit sa peine.
10. A la guerre comme à la guerre.
11. A quelque chose malheur est bon
12. Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit.
13. Il faut prendre le taureau par les cornes.
14. Faute avouée est à moitié pardonnée.
15. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.
16. Qui couche avec des chiens se lève avec des puces.
17. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.
18. L'enjeu n'en vaut pas la chandelle.
19. Après la pluie, le beau temps.
20. On ne se lave pas deux fois dans le même fleuve.
21. Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es.
22. Ni Dieu, ni Maître.
23. Ventre affamé n'a pas d'oreilles.
24. A cœur vaillant, rien d'impossible.
25. Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas.
26. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.
27. Loin des yeux, loin du cœur.
28. A l'impossible, nul n'est tenu.
29. Aux grands maux les grands remèdes.
30. On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre.
31. Qui veut voyager loin ménage sa monture.

Réponses au quiz Laïcité

1. FAUX

La dictature désigne un régime politique dans lequel une personne ou un groupe de personnes exerce tous les pouvoirs de façon absolue, sans qu'aucune loi ou institution ne les limite. Il existe des dictatures de gauche. C'était le cas, par exemple, en ex-URSS ou encore en Chine.

2. UVV

Il s'agit bien de l'UVV. Ce qui signifie : Unie Vrijzinnige Verenigingen. En français, Union des associations libres.

3. FAUX

En Belgique, le droit de vote n'est pas lié au paiement des impôts. Pour avoir le droit de vote en Belgique, il faut avoir 18 ans accomplis et être de nationalité belge. Il y a cependant une exception pour les élections communales où les étrangers originaires des pays membres de l'Union européenne ou originaires d'un pays hors Union mais habitant en Belgique depuis plus de 5 ans qui en font la demande écrite à leur administration communale peuvent obtenir le droit de vote.

4. En 1972

C'est en 1972 que les mouvements laïques adoptent le flambeau, entouré de 6 personnages, comme emblème général. Dans cette première version, les 6 personnages sont des « hommes » et le flambeau est enfermé dans un cercle rouge. En 2008, des personnages féminins seront ajoutés, les couleurs revues et le cercle disparaîtra, pour symboliser la liberté des idées laïques.

5. En 1905

Contrairement à la Belgique, le principe de Laïcité fait son entrée dans la constitution française dès le début du XX^{ème} siècle. La République se fonde alors sur une séparation nette et totale entre les cultes et l'État. Aujourd'hui encore, l'État français n'intervient en rien dans le financement des cultes à quelques exceptions près. Mais cela n'empêche pas les débats, les tensions avec les communautés religieuses ou encore l'utilisation parfois tendancieuse du concept de laïcité par l'extrême droite.

6. Le pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire sanctionne en cas de non-respect des lois.

7. Ministère de la Justice

C'est bien au Ministère de la Justice que revient la gestion des cultes reconnus en Belgique. Cela date de la Constitution de 1831 : un compromis entre libéraux, qui prônaient la séparation de l'Église et de l'État, et catholiques, qui voulaient maintenir leur position dominante, a abouti au fait que les personnes qui rendaient un service moral (au détenus, aux défavorisés...) puissent être rétribuées par l'État.

8. FAUX

La franc-maçonnerie défend les mêmes valeurs que la laïcité. L'égalité, la liberté et la fraternité. Elle défend l'idée d'un homme libre de sa pensée, outillé d'un esprit critique, qui aborde le monde avec une totale ouverture d'esprit. Mais l'appartenance à la franc-maçonnerie n'est en aucun cas une obligation pour s'épanouir et se reconnaître dans le mouvement laïque.

9. En 1999

C'est en avril 1990 que la loi de dépénalisation de l'IVG a été votée en Belgique à la suite d'un débat animé... Et au prix d'une crise institutionnelle qui a failli se terminer en cauchemar politique. En effet, le Roi Baudouin, à l'époque sur le trône, refusait, pour des raisons personnelles religieuses, de signer cette loi. Pendant trois jours, le Roi s'est donc déclaré « en incapacité de régner », ce qui a permis au Parlement de signer la loi en lieu et place du souverain.

10. La chouette

La chouette, qui symbolise depuis l'Antiquité, la connaissance et la sagesse car c'est un animal qui voit clair même dans la nuit la plus sombre.

11. FAUX

Les rituels de passage de l'enfance à l'adolescence existent dans les sociétés humaines depuis la nuit des temps. Les épreuves imposées aux jeunes enfants faisaient partie du tissu social de nos ancêtres bien avant l'apparition des religions monothéistes. Le mouvement laïque a remplacé ces épreuves par une fête aux accents symboliques humanitaires.

12. FAUX

Le décret « mixité » est uniquement obligatoire dans les établissements reconnus par la Communauté Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce depuis 1997. Les écoles privées, qui ne reçoivent donc pas de subside, ne sont pas tenues de respecter ce décret. Il existe donc des écoles privées, en Belgique, qui sont réservées aux filles ou aux garçons.

13. En 2002

C'est bien en 2002 que le Mouvement laïque, rejoint les cultes dans le giron du Ministère de la Justice, en tant qu'association reconnue. Pourtant, la Laïcité n'est pas un « culte », puisqu'elle préconise le libre examen, l'esprit critique et ne s'appuie sur aucun dogme, ni aucune règle imposée. Elle défend des valeurs de tolérance, de respect, d'égalité, de fraternité.

14. En 1948

Symboliquement, l'année 1948 marque l'arrivée du suffrage universel en Belgique, puisque c'est l'année où les femmes accèdent enfin au droit de vote. Néanmoins, les hommes ont accès au suffrage universel, supprimant le vote plural favorisant les riches, à partir de 1919.

15. Hoaxbuster

Hoaxbuster est un site qui dénonce les très nombreuses fausses informations qui circulent sur Internet.

16. VRAI

Près de 90 % de la migration s'effectue dans des pays voisins de ceux qui sont frappés par des guerres, des famines, des désastres naturels et autres instabilités. Dans une grande majorité, les migrants espèrent regagner leur pays, retrouver leur village et leurs proches. La migration vers les frontières européennes ne représente qu'une petite partie des flux migratoires.

17. VRAI

Le droit aux soins, repris est dans la Déclaration Universelle des Droits Humains, est un droit fondamental qui est respecté en Belgique. Un patient a toute liberté de choisir son médecin ou son spécialiste. Légalement, le dossier médical d'un patient lui appartient et il peut l'emporter avec lui où bon lui semble.

18. VRAI

Mais, sauf cas d'urgence médicale, l'IVG doit être pratiquée avant la fin de la 12^{ème} semaine (bientôt 18 semaines mais doit encore être voté) qui suit la conception. Toutefois, il convient de rester vigilant car, si ce combat a été remporté dans de nombreux pays, certaines forces politiques conservatrices font encore de l'abrogation de cette loi un point important de leur programme.

19. FAUX

La loi doit être la même pour tout le monde, sans distinction de sexe, d'origine ou de religion. La religion est une question privée, une question de croyance, une question de foi. La Justice s'élève au-dessus de tous ces débats pour être rendue en toute impartialité. Les tribunaux jugent des hommes, pas des croyants ou des athées.

20. Le syndicat

Les organisations syndicales ont pour but de représenter les travailleurs, lors de négociations avec les patrons, le gouvernement ou d'autres institutions publiques. Leur force est souvent déterminante. D'ailleurs, lorsqu'un régime dictatorial s'installe dans un pays, les syndicats, avec les médias et les partis démocratiques, sont souvent les premiers à se voir interdits.

21. VRAI

Oui, car être laïque, c'est faire le choix d'une société où l'Etat et les religions sont chacun chez soi. C'est adhérer aux valeurs essentiellement inspirées de la Déclaration Universelle des Droits Humains. Croire ou pas n'est pas une préoccupation laïque.

22. La liberté d'adhérer librement à un courant de pensée.

Elle est la liberté d'adhérer à un courant de pensée quel qu'il soit et où chacun est libre de ses choix et de son avenir sans dictat familial, politique ou religieux.

23. Une méthode, un outil.

Cette méthode consiste à admettre comme vrai que ce qui peut être vérifié ou démontré. Cela implique de ne pas croire en une vérité toute faite ou « révélée » par un livre sacré. Cela demande la capacité de remettre en questions ses certitudes.

ALORS : vous estimez-vous laïque ?

???????????????

Vous restez le seul juge de la réponse à cette question.

Yvan Nicaise

Celui qui est toujours à la recherche de la vérité est bien plus près d'elle que celui qui prétend la détenir.

Frédéric Jézégou

Un courrier Laïque qui vous invite... à rester chez vous !

Le paradoxe de la situation !

Habituellement, nous mettons en place des activités variées dans l'espoir de vous rencontrer à Maison de la Laïcité de Morlanwelz mais dans ce courrier laïque d'avril et mai, nous vous invitons... À rester chez vous !

Covid-19 l'exige et nous nous soumettons dans l'intérêt de chacun d'entre nous.

Se soumettre n'est pourtant pas une attitude laïque, sauf si nous faisons appel à la raison, ce qui est le cas actuellement.

Cela ne signifie pas pour autant que nous rompons les contacts : nous nous adaptons en attendant le retour à la normale.

Ce Courrier Laïque sera donc un peu particulier.

Il combinera informations et détente.

Nous espérons que vous apprécierez les « efforts » de la rédaction.

Amitiés laïques

Pour le conseil d'administration

Yvan Nicaise

Président



“L'humour est nécessaire pour ne pas mourir de trouille”

Michel Cambon

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)